

FICHE D'INFORMATION SUR LA VACCINATION

Vaccin Hib

Ce que vous devez savoir

(*Haemophilus influenzae* de type b)

De nombreuses fiches d'information sur la vaccination sont disponibles en espagnol et dans d'autres langues. Consultez www.immunize.org/vis
Hojas de información sobre vacunas están disponibles en español y en muchos otros idiomas. Visite www.immunize.org/vis

1 Pourquoi se faire vacciner ?

L'*Haemophilus influenzae* de type b (Hib) est une maladie grave causée par une bactérie. Elle touche généralement les enfants de moins de 5 ans.

Votre enfant peut contracter la maladie à Hib au contact d'autres enfants ou d'adultes, qui sont porteurs de la bactérie sans le savoir. Les germes se transmettent d'une personne à une autre. Si les germes restent au niveau du nez ou de la gorge de l'enfant, il ne sera probablement pas malade. Mais parfois, les germes atteignent les poumons ou la circulation sanguine, et l'Hib peut causer des problèmes graves.

Avant le vaccin Hib, la maladie à Hib était la première cause de méningite bactérienne chez l'enfant de moins de 5 ans aux États-Unis. La méningite est une infection des méninges et de la moelle épinière. Elle peut entraîner des dommages pour le cerveau et la surdité. La maladie à Hib peut également entraîner les symptômes suivants :

- pneumonie
- gonflement grave de la gorge, gênant la respiration
- infections du sang, des articulations, des os et de la membrane recouvrant le cœur
- décès

Avant la vaccination contre l'Hib, les États-Unis comptaient, tous les ans, environ 20 000 enfants âgés de moins de 5 ans atteints de la maladie à Hib, dans une forme menaçant leur pronostic vital, et 3 à 6 % en mouraient.

La **vaccination contre l'Hib** peut prévenir la maladie à Hib. Depuis que la vaccination contre l'Hib a commencé, le nombre de cas de maladie à Hib invasive a diminué de plus de 99 %. Beaucoup d'autres enfants contracteraient cette maladie si la vaccination était interrompue.

2 Vaccin Hib

Plusieurs marques différentes de vaccins Hib sont disponibles. Votre enfant recevra 3 ou 4 doses du vaccin, selon celui utilisé.

Les doses de vaccin Hib sont habituellement recommandées aux âges suivants :

- Première dose : à l'âge de 2 mois
- Deuxième dose : à l'âge de 4 mois
- Troisième dose : à l'âge de 6 mois (si nécessaire, selon la marque du vaccin)
- Dernière dose : à un âge compris entre 12 et 15 mois

Le vaccin Hib peut être administré en toute sécurité en même temps que d'autres vaccins.

Le vaccin Hib peut être administré en association à un autre vaccin. L'association de vaccins permet de combiner deux types, ou plus, de vaccins en une seule injection afin qu'une vaccination puisse protéger contre plusieurs maladies. Adressez-vous à votre médecin pour plus d'informations.

Les personnes âgées de plus de 5 ans n'ont généralement pas besoin de vaccin Hib. Il peut, cependant, être administré à des enfants plus âgés ou à des adultes avant une ablation de la rate ou après une greffe de moelle osseuse. Il peut également être administré à des personnes présentant un état de santé particulier, comme l'anémie à hématies falciformes ou le VIH/SIDA. Adressez-vous à votre médecin pour plus d'informations.

3 Certaines personnes ne doivent pas recevoir ce vaccin

Le vaccin Hib ne doit pas être administré à des nourrissons âgés de moins de 6 semaines.

Indiquez à votre médecin :

- **Si le patient présente des allergies graves (menaçant son pronostic vital).** Si le patient a déjà développé une réaction allergique potentiellement mortelle après une dose de vaccin Hib ou s'il présente une allergie grave à l'un de ses composants, il ne doit pas se faire vacciner.
- **Si le patient ne se sent pas bien.** Votre médecin peut suggérer d'attendre que le patient se sente mieux. Mais vous devez revenir.

4 Risques de réaction au vaccin

Les vaccins, comme tous les autres médicaments, présentent un risque d'effets secondaires. Ceux-ci sont généralement légers et disparaissent d'eux-mêmes.

Des effets secondaires graves sont également possibles, mais ils sont très rares.

La plupart des personnes qui reçoivent le vaccin Hib ne rencontrent aucun problème.

Problèmes bénins après la vaccination contre l'Hib :

- rougeur, sensation de chaleur ou gonflement au site d'injection
- fièvre

Ces problèmes sont peu fréquents. S'ils surviennent, ils se manifestent généralement peu après l'injection et durent 2 ou 3 jours.

Problèmes pouvant se produire après la vaccination :

- De brefs évanouissements peuvent survenir après une intervention médicale, y compris une vaccination. La position assise ou allongée pendant 15 minutes après la vaccination peut aider à prévenir les évanouissements et des blessures dues à une chute. Informez votre médecin si le patient se sent pris de vertiges, s'il a des troubles de la vision ou un sifflement dans les oreilles.
- Une douleur sévère au niveau de l'épaule ou une réduction de la mobilité du bras où le vaccin a été injecté peut se produire, très rarement, après la vaccination.
- Des réactions allergiques graves après une vaccination sont très rares. Elles sont estimées à moins de 1 pour un million de doses. En pareil cas, la réaction se produit généralement quelques minutes à quelques heures après la vaccination.

L'innocuité des vaccins fait toujours l'objet d'un suivi. Pour plus d'informations, consultez le site www.cdc.gov/vaccinesafety/

Pour que le ou les dispensateur(s) de soins médicaux de votre enfant puisse(nt) obtenir les renseignements précis sur son statut d'immunisation, ainsi qu'une évaluation des vaccinations et un calendrier recommandé pour les futures vaccinations, les informations seront envoyées au Bureau d'enregistrement des améliorations des soins médicaux du Michigan (Michigan Care Improvement Registry). Quiconque a le droit de demander que son dispensateur de soins médicaux ne fournisse pas les renseignements relatifs aux vaccinations au Bureau d'enregistrement.

DCH-0449F

AUTH: P.H.S., Act 42, Sect. 2126.

5 Que faire en cas de réaction grave ?

Quels sont les symptômes à surveiller ?

- Surveillez tous les signes de nature inquiétante, par exemple, les signes d'une réaction allergique grave, une fièvre très élevée ou des changements comportementaux.

Les signes d'une réaction allergique grave peuvent comprendre urticaire, gonflement du visage et de la gorge, difficultés respiratoires, accélération du rythme cardiaque, étourdissement et faiblesse. Le cas échéant, ces réactions se manifestent quelques minutes à quelques heures après la vaccination.

Que faire ?

- Si vous pensez qu'il s'agit d'une réaction allergique grave ou d'une autre urgence qui ne peut pas attendre, appelez le 9-1-1 ou emmenez la personne à l'hôpital le plus proche. Autrement, appelez votre médecin.
- Ensuite, cette réaction doit être signalée dans le système américain de recueil des effets indésirables de tous les vaccins (Vaccine Adverse Event Reporting System, VAERS). Votre médecin peut effectuer le signalement, ou vous pouvez le faire vous-même, sur le site Web VAERS à l'adresse www.vaers.hhs.gov ou en composant le **1-800-822-7967**.

Le VAERS ne sert qu'à signaler des réactions. Il ne fournit pas d'avis médical.

6 Le Programme national d'indemnisation pour les préjudices causés par les vaccins

Le Programme national d'indemnisation pour les préjudices causés par les vaccins (National Vaccine Injury Compensation Program, VICP) est un programme fédéral, qui a été créé pour dédommager les personnes qui pourraient avoir subi un préjudice causé par certains vaccins.

Les personnes qui pensent avoir subi un préjudice à cause d'un vaccin peuvent se renseigner sur ce programme et sur le dépôt d'une réclamation en appelant le **1-800-338-2382** ou en consultant le site Web du VICP à l'adresse suivante : www.hrsa.gov/vaccinecompensation.

7 Pour en savoir davantage

- Parlez-en avec votre médecin. 1-888-767-4687
- Contactez le service de santé de votre ville ou de votre État.
- Contactez les centres américains pour le contrôle et la prévention des maladies (Centers for Disease Control and Prevention, CDC) :
 - Appelez le **1-800-232-4636 (1-800-CDC-INFO)**
 - Consultez le site Web des CDC à l'adresse suivante : www.cdc.gov/vaccines

Vaccine Information Statement (Interim)

Hib Vaccine

2/04/2014

French

Office Use Only



42 U.S.C. § 300aa-26

Translation provided by the Immunization Action Coalition